



Souci de double des badges d'entrée

Par **piermo**, le **20/09/2012** à **19:54**

Bonjour,

A la signature de notre bail au mois de juin, nous (ma femme et moi) avons reçu 2 jeu de clé d'entrée de l'appart + 2 jeux de badge garage et un seul badge qui permet d'entree dans l'immeuble sans faire le code (on a 2 porte d'entrée avec 2 codes différents)

2 semaines après notre signature de bail, l'entrée de l'immeuble a changé, le code de la 1e porte a changé et maintenant il n'y a plus de code sur la seconde porte , obliger d'utiliser le badge pour entrer chez soi. Sachant qu'on a qu'un seul badge pour 2, je vous laisse imaginer la galère avec le travail de ma femme et le mien pour savoir qui a le badge pour entrer ...

Nous avons contacté la propriétaire qui voit avec le syndic mais ça dure depuis maintenant 3 mois sans nouvelles ... La propriétaire a un badge elle (elle a un jeu de toutes les clés) mais ne veut pas nous le céder le temps que le syndic en refasse un ... Elle nous demande même une caution quand le syndic aura le badge pour nous , en disant que ce badge n'est pas mentionné sur le bail. En as t'elle le droit vu que les conditions d'entrée dans l'immeuble ont changé depuis la signature du bail ? Ai-je un moyen de pression pour essayer de faire avancer les choses ?

Merci par avance de votre aide

Par **Lag0**, le **21/09/2012** à **07:03**

Bonjour,

Il y a deux facettes à ce problème.

D'une part, votre propriétaire a raison, rien ne l'oblige à fournir plus d'une clé (ou badge) de chaque serrure, ce qui compte, c'est ce qui est noté sur l'état des lieux.

Toute clé ou badge supplémentaire peut vous être facturé.

En revanche, durant le bail, le bailleur n'a pas le droit de modifier la chose louée et de créer des contraintes supplémentaires. Or, le digicode supprimé pour ne laisser que le badge est une modification entraînant contrainte supplémentaire.

Il y a donc matière à négocier...